

Commission de l'économie locale

Composition

2 Conseillers/-ères communaux

5 Conseillers/-ères généraux

Un délégué de cette commission siègera dans la commission de développement durable en tant que représentant

But de la commission

- Mettre en œuvre des projets pour favoriser l'économie de proximité et locale (exemple : marché d'automne, comptoir, etc)
- Soutenir les artisan-e-s, commerçant-e-s et entreprises locales en cas de difficultés, connaître leurs besoins

A futur :

De manière ad-hoc et d'entente avec la présente commission, il est suggéré de créer un cercle économique neyruzien, réunissant les artisan-e-s, commerçant-e-s et entreprises locales. Elle aura comme objectifs :

- Créer du réseautage à travers d'événements ponctuels
- Favoriser les synergies entre entreprises
- Répondre à leurs besoins
- Créer un lien entre les autorités communales (ladite Commission d'économie locale et le Conseil communal/le Conseil général) et les entreprises.